

LA COLLECTE ROBOTISÉE

de vos déchets ménagers

A partir de l'automne 2009, les déchets des 98 communes du territoire du SMETOM-GEEODE seront progressivement collectés par un camion muni d'un bras robotisé.
Ce nouveau mode de collecte se déroule de la façon suivante :



Le chauffeur effectue les opérations à partir de la cabine du camion.
Aucun rippeur ne manipule donc le bac ce qui permet d'améliorer la sécurité et l'hygiène.

Mes bacs ne seront collectés que si...

1

Je ferme totalement le couvercle de mes bacs



2

Je ne dépose mes déchets que dans mes bacs



3

J'éloigne mes bacs à plus de 50 cm de tout obstacle



4

J'oriente les bacs parallèles à la rue, poignée vers mon logement



Pour maîtriser la hausse constante des coûts de collecte des déchets, nous mettons en place de nombreux dispositifs:

- ✓ Mise en place de la collecte robotisée.
- ✓ Distribution de nouveaux bacs à ordures ménagères,
- ✓ Implantation de bornes semi-enterrées.